

# Énoncé de position de l'ACIIS en soutien aux infirmières et infirmiers vivant avec le VIH

## Contexte

Voilà plusieurs années que nous avons accès à un nombre grandissant d'études portant sur la transmission du VIH<sup>1</sup> et les facteurs contribuant à minimiser la probabilité de cette dernière, dont le traitement du VIH et la suppression de la charge virale. Compte tenu de l'évidence scientifique actuelle portant sur la transmission du VIH1 et de l'efficacité des précautions universelles (standard)<sup>2</sup>, les restrictions imposées sur la pratique clinique du personnel infirmier et des autres prestataires de soins de santé ne sont ni justifiées, ni nécessaires<sup>3</sup>.

En 2010, la société américaine d'épidémiologie hospitalière (SHEA) déclara qu'il ne devrait pas y avoir de restrictions imposées sur l'exercice des fonctions des prestataires de soins de santé en autant que ceux-ci soient sous traitement, aient une charge virale inférieure à 50 copies par millilitre de sang et soient suivis régulièrement par leur médecin traitant<sup>3</sup>. L'ACIIS demande la mise en place de lignes directrices encadrant la pratique des infirmières et infirmiers vivant avec le HIV au Canada qui tiennent compte de l'évidence actuelle.

## Énoncé de position

Afin de pouvoir établir des lignes directrices fondées sur des données probantes visant à encadrer la pratique des infirmières et des infirmiers vivant avec le VIH dans l'ensemble des spécialités et des milieux de pratique, les normes suivantes doivent être respectées :

### **CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION :**

Les infirmières et infirmiers vivant avec le VIH ont droit à la confidentialité et ne doivent pas être tenus de divulguer leur statut sérologique ni à leur organisme de réglementation, ni à leur employeur. La divulgation obligatoire ne devrait pas servir de prérequis lors de l'obtention de permis.

**DÉPISTAGE :** Le dépistage du VIH ne devrait pas être exigé dans un contexte pédagogique ou professionnel et ne devrait pas servir de prérequis lors de l'obtention de permis. Seuls les protocoles généraux de dépistage du VIH devraient être appliqués.

**PRATIQUE CLINIQUE :** Les infirmières et infirmiers vivant avec le VIH doivent être en mesure de pratiquer sans être assujettis à des restrictions ou des exigences particulières. Tout membre du personnel infirmier, qu'il connaisse ou non son statut sérologique, doit être tenu d'appliquer les précautions universelles (standard) en prodiguant des soins aux clients. Ces précautions suffisent à prévenir les cas d'exposition professionnelle auprès des clients et du personnel infirmier.

### **ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION :**

Les organismes de réglementation doivent élaborer des politiques fondées sur des preuves empiriques. Celles-ci devraient servir de lignes directrices afin d'élaborer des politiques professionnelles dans l'ensemble du système de santé et, comme objectif plus général, de permettre un environnement favorable aux infirmières et infirmiers vivant avec le VIH et qui valorise leurs contributions à la profession, aux soins des patients et au secteur des soins de santé en général.

## RÉFÉRENCES

---

1. Patel, P., Borkowf, C.B., Brooks, J.T., Lasry, A., Lansky, A. & Mermin, J. (2014). Estimating per-act HIV transmission risk: a systematic review. *AIDS*, 28(10), 1509-19.
2. Ward, P. & Hartle, A. (2014). UK healthcare workers infected with blood-borne viruses: guidance on risk, transmission, surveillance, and management. *Continuing Education in Anaesthesia, Critical Care & Pain*, 15(2), 103-10.
3. Henderson, D.K., Dembry, L., Fishman, N.O., Grady, C., Lundstrom, T., Palmore, T.N., Sepkowitz, K.A., Weber, D.J. (2010). SHEA Guideline for Management of Healthcare Workers Who Are Infected with Hepatitis B Virus, Hepatitis C Virus, and/or Human Immunodeficiency Virus. *Infection Control and Hospital Epidemiology*, 31(3), 203-232. Healthcare Workers Who Are Infected with Hepatitis B Virus, Hepatitis C Virus, and/or Human Immunodeficiency Virus. *Infection Control and Hospital Epidemiology*, 31(3), 203-232.